

Image not found or type unknown



Reduction temps de travail sur contrat

Par **danielle63**, le **01/07/2014 à 11:05**

bonjour, je vais subir une diminution horaire de mon contrat de travail car nous avons perdu de l'activité; j'étais à temps complet et là je vais passer à 66%; ma collègue (en temps complet) va quitter l'entreprise fin 2015 car elle suit son époux qui est muté. suis-je prioritaire pour reprendre son poste à temps complet en sachant que nous sommes que toutes les deux dans les bureaux? d'autant plus qu'au moment de son départ mon employeur aura besoin de quelqu'un; sinon quel argumentation puis-je tenir pour évoquer cette situation? merci